

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00383

Numéro SIREN : 329 542 807

Nom ou dénomination : KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION - K.I.C.

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2023 sous le numéro de dépôt 21905



SAS KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION

1 A Rue Jean WALTER

59000 LILLE

Code NAF : 4110A

Siret : 32954280700089

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**COPIE certifiée
conforme à l'original**

Cédric Deletis
Président

SAS KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION

1A rue Jean Walter 59000 LILLE

Tél : 03 28 76 97 20

RCS LILLE METROPOLE 329 542 807

Cabinet FDM'EXPERTS

35 Allée Lavoisier

Batiment C2

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. : 03.20.89.51.40

Fax : 03.20.89.51.49

Email : contact@fdm-experts.fr

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	13 287	13 287		1 827
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	385 000		385 000	385 000
	Constructions	40 522	6 082	34 440	34 512
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	903 419	265 000	638 419	661 005
	Autres immobilisations corporelles	502 912	314 460	188 452	204 596
	Immobilisations en cours	325 298		325 298	37 770
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	722 164	1 120	721 044	179 205
	Créances rattachées à des participations	7 199 296		7 199 296	8 143 780
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	40 077		40 077	39 925
TOTAL (II)		10 131 975	599 949	9 532 026	9 687 620
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 326		3 326	336
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 594 673		6 594 673	5 637 900
	Autres créances	490 535		490 535	561 084
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 316 309		1 316 309	1 290 523
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	66 465		66 465	64 715
	TOTAL (III)	8 471 307		8 471 307	7 554 559
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		18 603 282	599 949	18 003 333	17 242 179

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

7 239 374

8 183 705

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	644 000	644 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	917 383	917 383
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	64 400	64 400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	3 014	3 014
	Autres réserves	1 777 137	1 777 137
	Report à nouveau	4 308 170	3 421 480
	Résultat de l'exercice	374 523	1 377 418
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	8 088 628	8 204 832
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	786 912	630 988
	Total des provisions	786 912	630 988
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 213 928	2 559 191
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 506 464	1 818 756
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 187 230	1 968 059
	Dettes fiscales et sociales	1 816 489	1 673 327
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 390	49 250
	Autres dettes	178 535	297 152
	Produits constatés d'avance (1)	175 757	40 624
	Total des dettes	9 127 794	8 406 359
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	18 003 333	17 242 179
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	374 523,12	1 377 417,78
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 639 666	6 046 811
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	99	2 488
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	6 437 768		6 437 768	9 310 769
	Montant net du chiffre d'affaires	6 437 768		6 437 768	9 310 769
	Production stockée			110 672	
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			27 400	10 667
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			93 147	23 396
	Autres produits			8	7
	Total des produits d'exploitation (1)			6 668 994	9 344 839
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 015 950	6 502 742
	Impôts, taxes et versements assimilés			97 271	110 573
	Salaires et traitements			2 046 826	1 742 720
	Charges sociales du personnel			881 126	775 907
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			79 764	79 920
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			4 825	6 583
	Total des charges d'exploitation (2)			6 125 761	9 218 444
RESULTAT D'EXPLOITATION				543 233	126 395

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		543 233	126 395
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	951 781	2 543 634
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		49
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		951 781	2 543 683
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	779 667	875 031
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		779 667	875 031
RESULTAT FINANCIER		172 114	1 668 652
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		715 347	1 795 047
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	13 404	21 876
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		167 395
	Total des produits exceptionnels	13 404	189 270
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	51 369	85
	Sur opérations en capital		441
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		388
	Total des charges exceptionnelles	51 369	914
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(37 965)	188 356
PARTICIPATION DES SALAIRES		97 915	201 719
IMPOTS SUR LES BENEFICES		204 944	404 266
TOTAL DES PRODUITS		7 634 179	12 077 792
TOTAL DES CHARGES		7 259 656	10 700 375
RESULTAT DE L'EXERCICE		374 523	1 377 418

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Ecart	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 437 768	100,00	9 310 769	100,00	(2 873 001)	-30,86
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux	472 855	7,35	4 544 909	48,81	(4 072 054)	-89,60
+ Production vendue : Services	5 964 913	92,65	4 765 860	51,19	1 199 052	25,16
+ Variation production stockée	110 672	1,72			110 672	
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	6 548 440	101,72	9 310 769	100,00	(2 762 330)	-29,67
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	6 548 440	101,72	9 310 769	100,00	(2 762 330)	-29,67
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance	187 733	2,92	4 417 503	47,45	(4 229 770)	-95,75
- Achats non stockés	1 337 082	20,77	678 639	7,29	658 442	97,02
- Autres charges externes	1 491 136	23,16	1 406 599	15,11	84 537	6,01
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	3 015 950	46,85	6 502 742	69,84	(3 486 792)	-53,62
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	3 532 489	54,87	2 808 027	30,16	724 462	25,80
+ Subventions d'exploitation	27 400	0,43	10 667	0,11	16 733	156,88
- Impôts, taxes sur rémunérations	33 268	0,52	25 311	0,27	7 957	31,44
- Autres impôts et taxes	64 002	0,99	85 262	0,92	(21 259)	-24,93
- Salaires et traitements	2 046 826	31,79	1 742 720	18,72	304 106	17,45
- Charges sociales	881 126	13,69	775 907	8,33	105 219	13,56
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	534 667	8,31	189 494	2,04	345 173	182,15
+ Reprises sur amortissements et provisions			1 756	0,02	(1 756)	-100,0
+ Autres produits d'exploitation	8		7		1	17,84
+ Transfert de charges d'exploitation	93 147	1,45	21 640	0,23	71 507	330,43
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	79 764	1,24	79 920	0,86	(156)	-0,20
- Autres charges de gestion courante	4 825	0,07	6 583	0,07	(1 758)	-26,70
RÉSULTAT EXPLOITATION	543 233	8,44	126 395	1,36	416 838	329,79
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	951 781	14,78	2 543 683	27,32	(1 591 902)	-62,58
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	779 667	12,11	875 031	9,40	(95 364)	-10,90
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	715 347	11,11	1 795 047	19,28	(1 079 699)	-60,15
Produits exceptionnels	13 404	0,21	189 270	2,03	(175 867)	-92,92
- Charges exceptionnelles	51 369	0,80	914	0,01	50 455	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(37 965)	-0,59	188 356	2,02	(226 322)	-120,1
- Participation des salariés	97 915	1,52	201 719	2,17	(103 804)	-51,46
- Impôts sur les bénéfices	204 944	3,18	404 266	4,34	(199 323)	-49,30
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	374 523	5,82	1 377 418	14,79	(1 002 895)	-72,81

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **18 003 333** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 634 179** euros et un total **charges** de **7 259 656** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **374 523** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté à l'exception du point faisant référence à la constatation de l'impôt différé passif.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Agencements et Aménagements des constructions	5/10 ans - linéaire
- Matériel de bureau	3/5 ans - dégressif
- Mobilier de bureau	5 ans - linéaire
- Logiciels	3 ans - linéaire

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres de participation:

La valeur brute est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges:

Le montant des provisions pour risques et charges s'élève à **786 912€** et se composent de la manière suivante:

- Une provision du montant de la franchise suite à un litige dans une société de construction pour **8 094 €**.
- Une provision pour impôt différé passif pour **778 817€**

Les Engagements de retraite :

Indemnité de fin de carrière : En utilisant la méthode des unités de crédit projetées, le montant des engagements de retraites est évalué à €.

Le mode de calcul est le suivant:

- Taux d'actualisation : 1,64%
- Age de la retraite : 65-67 ans
- Taux de charges sociales : 43% Cadres et 40% Employés
- Application de la convention collective
- Départ volontaire : 100% de l'effectif
- Mobilité des actifs : Faible
- Application de la table de mortalité : INSEE 2010

9

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est enregistré selon l'avancement des prestations de services et à l'achèvement des travaux.

Comptabilisation des résultats des SCI non soumis à l'impôt sur le revenu:

Si la SCI décide de distribuer son résultat bénéficiaire avant l'arrêté des comptes de KIC, le résultat bénéficiaire pourra être comptabilisé chez KIC à la clôture de l'exercice .

Si par contre la SCI décide d'affecter son résultat déficitaire en report à nouveau, aucune écriture ne sera comptabilisée chez KIC à la clôture de l'exercice.

Il conviendra néanmoins d'apprécier la pertinence d'une éventuelle provision sur les titres.

Faits caractéristiques:

La société KIC est en litige avec une société dans le cadre de la construction d'un immeuble. La procédure judiciaire est en cours.

Faits marquants- Covid 19:

Les comptes annuels clos au 31/12/2021 sont arrêtés dans un contexte de crise sanitaire . La société surveille étroitement les conséquences de l'épidémie de Covid-19 et en particulier son impact sur l'activité. A ce stade, les impacts sur le chiffre d'affaires et le résultat de l'exercice suivant ne peuvent être quantifiés . La société adapte la stratégie et organise les plans d'actions nécessaires en fonction de l'évolution de la situation.

Il est néanmoins à signaler que la continuité de l'exploitation n'est en rien compromise.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	13 287					13 287
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 287					13 287
CORPORELLES	Terrains	385 000					385 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	37 802		2 720			40 522
	instal. agencet aménagement	7 884				7 884	
	Instal technique, matériel outillage industriels	903 419		9 505		9 505	903 419
	Instal., agencement, aménagement divers	263 569		36 308		17 241	282 637
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	218 544		17 347		15 616	220 275
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	37 770		299 951		12 423	325 298
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 853 988		365 831		62 669	2 157 151
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	8 324 105		6 199 299		6 601 944	7 921 460
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	39 925		152			40 077
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		8 364 030		6 199 450		6 601 944	7 961 537
TOTAL		10 231 306		6 565 282		6 664 612	10 131 975

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	11 460	1 827		13 287
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 460	1 827		13 287
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	3 290	2 792		6 082
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	7 884		7 884	
	Instal technique, matériel outillage industriels	242 414	22 585		265 000
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	110 135	27 248		137 383
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	167 382	25 311	15 616	177 078
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	531 106	77 936	23 500	585 542
TOTAL		542 565	79 764	23 500	598 829

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	622 893	155 924		778 817
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	8 094			8 095
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	630 988	155 924		786 912
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 120			1 120
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 120			1 120
TOTAL GENERAL		632 108	155 924		788 032

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provison d'Exploitation pour 622 893 euros qui correspond aux provisions d'impôts différés passif dont :

- au 31 12 2019 : 334 731.22 euros en "Report à Nouveau"
- au 31 12 2020: 288 162.23 euros en IS net d'Impôts différés

7

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	7 199 296	7 199 296	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	40 077	40 077	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 594 673	6 594 673	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	110 463	110 463	
	Taxes sur la valeur ajoutée	195 453	195 453	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 121	1 121	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	183 499	183 499	
	Charges constatées d'avances	66 465	66 465	
TOTAL DES CREANCES		14 391 046	14 391 046	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	99	99		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 213 829	395 415	818 413	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 500 000	830 286	1 669 714	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 187 230	1 187 230		
	Personnel et comptes rattachés	280 581	280 581		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	359 326	359 326		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 156 779	1 156 779		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 803	19 803		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 390	49 390		
	Groupe et associés (2)	2 006 464	2 006 464		
	Autres dettes	178 535	178 535		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	175 757	175 757		
TOTAL DES DETTES		9 127 794	6 639 666	2 488 127	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 500 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		342 521			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	31/12/2021	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif Capital souscrit non appelé Actif immobilisé Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immobilisations corporelles Participations Créances sur participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Actif circulant Avances, acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités				
Bilan Passif Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes envers établissements de crédits Emprunts et dettes financières divers Avances, acomptes reçus sur commandes Dettes fournisseurs comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		2 853 699
Autres créances clients <i>CLTS PROD. NON ENCORE FACT.</i>	2 825 311	2 825 311
Autres créances <i>FRNS AAR</i> <i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	27 266 1 121	28 387

5

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		900 190
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 396
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	<i>1 346</i>	
<i>AGIOS BANCAIRES A PAYER</i>	<i>50</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		363 331
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARV</i>	<i>363 331</i>	
Dettes fiscales et sociales		535 463
<i>DETTES PROV./CONGES PAYES</i>	<i>146 187</i>	
<i>DETTES PROV./RTT</i>	<i>1 795</i>	
<i>PRIMES A PAYER</i>	<i>132 600</i>	
<i>CHARG.SOC./CONGES A PAYER</i>	<i>63 200</i>	
<i>AUTR.CHARG.SOCIAL A PAYER</i>	<i>187 080</i>	
<i>IJSS</i>	<i>972</i>	
<i>CHARGES SOC A PAYER</i>	<i>731</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>2 899</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		66 465	66 465
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			66 465

--

1

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			175 757	175 757
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				175 757

--

Capital social

Etat exprimé en euros

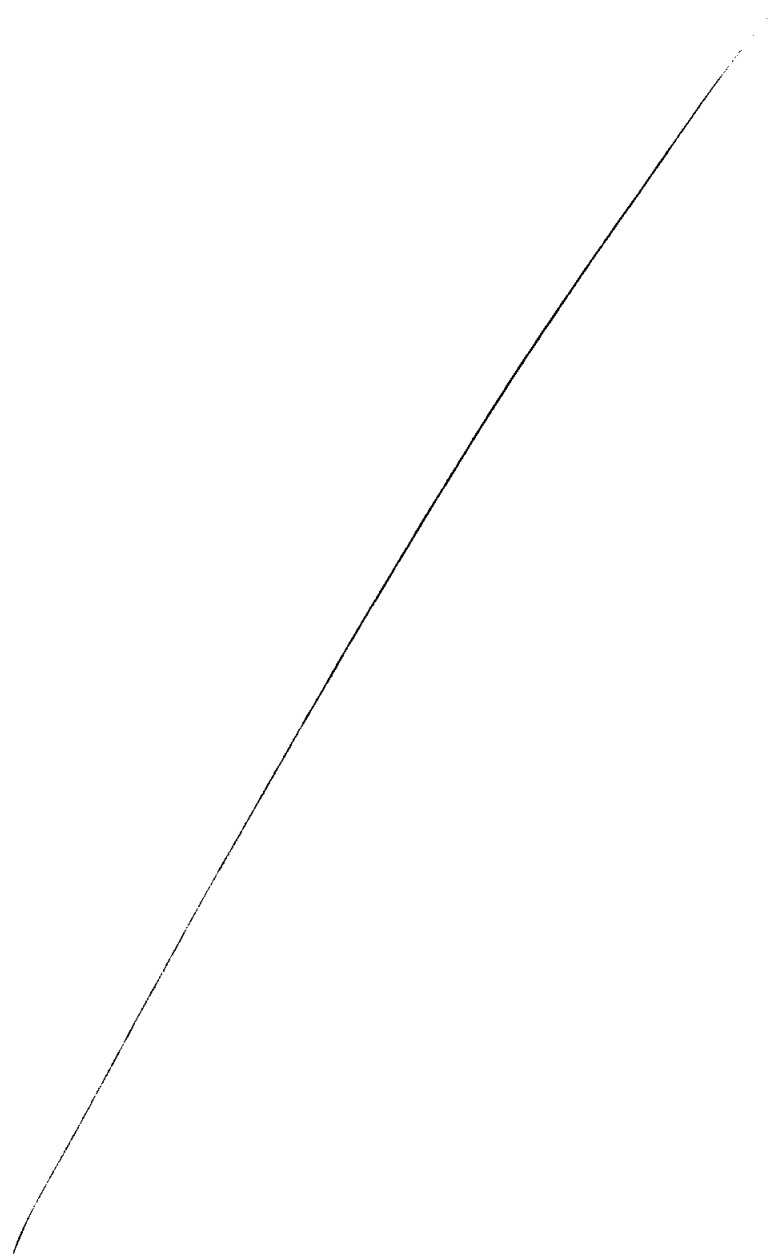
31/12/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	644,00	1 000,0000	644 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	644,00	1 000,0000	644 000,00



Audit et Commissariat A.P.M.B. d'ALAIN DIQUET Associés SAS

Société de Commissariat aux comptes

1 rue de la République - 59000 LILLE - France - Tél. 03 20 37 11 11 - Fax 03 20 37 11 12

8 -

18/11/2021

TRICOM 18/11/2021

S.A.S KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION

1 A Rue Jean Walter

59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION, S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés,

1./ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2./ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3./ Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4./ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5./ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6./ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SAS
Société de Commissariat aux comptes
au capital de 100 000 euros, siège social : 10 rue de la République, 59000 Lille

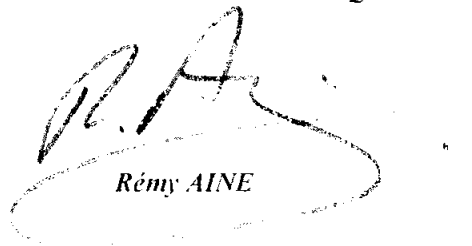
Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lille, le 8 juin 2022

Le Commissaire aux comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés



Rémy AINE

« KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION, S.A.S. »

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Lille, le 8 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés



Rémy AINE

SAS KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION

1A Rue Jean Walter

59000 LILLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 644 000 euros
Siège social : 1A Rue Jean Walter, 59000 LILLE
329 542 807 RCS LILLE MÉTROPOLE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 juin 2022

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, l'activité de la Société a été la suivante :

L'activité continue de progresser en 2021 avec une facturation d'honoraires de maîtrise d'ouvrage et de commercialisation en hausse de plus de 20%.

Le résultat d'exploitation reste positif actant un développement rentable de l'activité. Le développement en Ile de France se poursuit. Le stock de programmes a été renouvelé.

Le résultat financier est faible car peu de programmes ont été livrés suite au nombre faible de permis de construire obtenus en 2019.

Le résultat exceptionnel n'est pas significatif.

En 2021, des financements moyen terme ont été obtenus pour assurer le développement de KIC dans les années à venir.

1

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

- Maintien de l'activité et de la rentabilité. Livraison et commercialisation des programmes en cours.
- Poursuite du développement dans les Hauts de France et en Ile de France.
- Renouvellement du stock de programmes.
- Au 1/1/2022, passage de la méthode comptable de l'achèvement à celle de l'avancement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Prises de participation ou prises de contrôle

Les sociétés suivantes dans lesquelles notre Société avait une participation, ont été radiées du RCS :

- La SCCV LILLO
- La SCCV PLURIELLE
- La SCCV AME
- La SCCV LETTI
- La SCCV eWi DENAIN
- La SCI REFLETS DE LILLE 1
- La SCCV TRANSALLEY LOT D

Les sociétés suivantes dans lesquelles notre Société a une participation, ont été immatriculées du RCS :

- La SCCV LE WIM
- La SCCV LALAU
- La SCCV OASIS
- La SCCV KALIS
- La SCCV LE MUTINOT
- La SCCV DEV 1
- La SCCV HORTENS

01

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élève à 897 554,12 euros et celui des clients à 3 811 590,95 euros.

Décomposition dettes fournisseurs par date d'échéance :

Exercice	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
2021	161 563,85 €	314 717,05 €	42 480,53 €	378 786,69 €	897 554,12 €
2020	611 315,58 €	232 594,84 €	39 177,57 €	62 956,30 €	946 044,29 €

Décomposition créances clients par date d'échéance :

Exercice	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
2021	561 235,88€	2 048 001,39€	490 782,39€	711 571,29€	3 811 590,95€
2020	570 853,92 €	905 396,80 €	255 112,98 €	533 102,23 €	2 264 465,93 €

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 437 768 euros contre 9 310 769 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -30,86%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 231 227 euros contre 34 070 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 015 950 euros contre 6 502 742 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -53,62%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 97 271 euros contre 110 573 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,03%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 046 826 euros contre 1 742 720 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 17,45%.

1

Le montant des charges sociales s'élève à 881 126 euros contre 775 907 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,56%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 34 personnes contre 29 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 17,24%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 79 764 euros contre 79 920 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,20%.

Le montant des autres charges s'élève à 4 825 euros contre 6 583 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,71%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 6 125 761 euros contre 9 218 444 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -33,55%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 543 233 euros contre 126 395 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 172 114 euros (1 668 652 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 715 347 euros contre 1 795 047 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -60,15%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -37 965 euros contre 188 356 euros pour l'exercice précédent.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise pour l'exercice écoulé ressort à 97 915 euros contre 201 719 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -51,46%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 204 944 euros contre 404 266 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -49,30%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde ainsi par un bénéfice de 374 523,00 euros contre un bénéfice de 1 377 418,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -72,81%.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 18 003 333 euros contre 17 242 179 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,41%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 374 523 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	374 523 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	4 308 170 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	4 682 693 euros
A titre de dividendes	206 080 euros
Soit 320 euros par action	

Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	4 476 613 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 7 882 548 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 560 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 195 520 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 29/06/2022.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2018 :

225 400 euros, soit 350 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 11 500 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 213 850 euros

Exercice clos le 31/12/2019 :

415 380 euros, soit 645 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 21 285 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 394 095 euros

Exercice clos le 31/12/2020 :

490 728 euros, soit 762 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 146 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 465 582 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à LILLE
Le 14 juin 2022

Cédrick DELELIS, Président

SAS KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION

1A rue Jean Walter 59000 LILLE

Tél : 03 28 76 97 20

RCS LILLE METROPOLE 329 542 807

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 644 000 euros
Siège social : 1A Rue Jean Walter, 59000 LILLE
329 542 807 RCS LILLE MÉTROPOLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 29 juin,
A 15 h 00,

Les associés de la société KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1A Rue Jean Walter 59000 LILLE, sur convocation faite par lettre simple adressée le 14 juin 2022 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Cédric DELELIS, en sa qualité de Président de la Société.

La société AUDIT & COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 644 actions sur les 644 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

A

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

1

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 374 523 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	374 523 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	4 308 170 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	4 682 693 euros
A titre de dividendes	206 080 euros
Soit 320 euros par action	

Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	4 476 613 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 560 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 195 520 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à partir du 29/06/2022.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2018 :

225 400 euros, soit 350 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 11 500 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 213 850 euros

Exercice clos le 31/12/2019 :

415 380 euros, soit 645 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 21 285 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 394 095 euros

Exercice clos le 31/12/2020 :

490 728 euros, soit 762 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 146 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 465 582 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Cédric DELELIS

SAS KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION

1A rue Jean Walter 59000 LILLE

Tél : 03 28 76 97 20

RCS LILLE METROPOLE 929 542 807

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 644 000 euros
Siège social : 1A Rue Jean Walter, 59000 LILLE
329 542 807 RCS LILLE MÉTROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 juin 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 374 523 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	374 523 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	4 308 170 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	4 682 693 euros
A titre de dividendes	206 080 euros
Soit 320 euros par action	-----
Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	4 476 613 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 560 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 195 520 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 29/06/2022.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

1

Exercice clos le 31/12/2018 :

225 400 euros, soit 350 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 11 500 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 213 850 euros

Exercice clos le 31/12/2019 :

415 380 euros, soit 645 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 21 285 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 394 095 euros

Exercice clos le 31/12/2020 :

490 728 euros, soit 762 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 146 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 465 582 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Cédric DELELIS

SAS KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION

1A rue Jean Walter 59000 LILLE

Tel : 03 28 76 97 20

RCS LILLE METROPOLE 329 542 807